

Secrétariat Général du Gouvernement



الأمانة العامة للحكومة

Commission Nationale de Contrôle  
des Marchés Publics

اللجنة الوطنية لرقابة  
الصفقات العمومية

N° ...../C.N.C.M.P

Nouakchott, le.....في انواكشوط

**PROCES VERBAL  
N° 07/CNCMP/2012**

L'an deux mille douze et le mardi 03 Avril, le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Ahmed Baba Ould Moulaye Zein, son Président.

**Etaient présents :**

- Mohamed Abdallahi Ould Zeine, Membre du CP
- Ahmed Salem Ould Bouboutt, Membre du CP
- Brahim Ould Hamed, Membre du CP
- Yacoub Ould Haibelty, Membre du CP
- Ciré Amadou, Membre du CP
- Raifa Mint Kassim , Membre du CP
- Abderrahmane Abdoul, Représentant du Contrôle Financier

L'ordre du jour comportait les points suivants :

**1°) Commission de Passation des Marchés Publics Secteurs de l'Economie et des Finances**

- APAUS

**Examen** de la lettre n°0047/CPMSEF du 01 avril 2012, demandant l'approbation du DAO, relatif à la réalisation de réseaux électriques sur l'axe Alghaira- Kamour.

**Décision :**

**Sur la base des éléments fournis, la Commission n'a pas d'objection au lancement du dossier d'appel d'offres, sous réserve de la prise en compte des observations en annexe.**

## ADDITIF

### 1°) Commission de Passation des Marchés Publics Secteurs Rural et Sécurité Alimentaire

#### - PDDO/MDR

**Examen** de la lettre complément d'information n°0029/CPMSRSA du 02 avril 2012, pour les cinq avenants relatifs à l'exécution et supervision des travaux de barrages et seuils dans la zone oasienne :

- Avenant au marché n°20/CCM/2011 (lot 1), relatif à la prolongation du délai de deux (2) mois ;
- Avenant au marché n°21/CCM/2011 (lot 2), relatif à la prolongation du délai de quatre (4) mois ;
- Avenant au marché n°22/CCM/2012 (lot 3), relatif à la prolongation du délai de quatre (4) mois et la réalisation des travaux supplémentaires ;
- Avenant au marché n°23/CCM/2012 (lot 4), relatif à la prolongation du délai de quatre (4) mois ;
- Avenant au marché n°2/CCM/2009, relatif à la prolongation du délai de quatre(4) mois.

#### Décision :

Sur la base des éléments fournis, la CNCMP autorise la passation des avenants suivants sous réserve de l'accord du FADES :

- Avenant n°1 au marché n°20/CCM/2011 (lot 1) portant sur la prolongation du délai d'exécution de deux (2) mois sans incidence financière ;
- Avenant n°1 au marché n°21/CCM/2011 (lot 2) portant sur la prolongation du délai d'exécution de quatre (4) mois sans incidence financière ;
- Avenant n°1 au marché n°22/CCM/2011 (lot 3) portant sur la réalisation de travaux supplémentaires pour un montant de 170.781.128 Ouguiya toutes taxes comprises et un délai d'exécution de quatre (4) mois ;
- Avenant n°1 au marché n°23/CCM/2011 (lot 4) portant sur la prolongation du délai d'exécution de quatre (4) mois sans incidence financière
- Avenant n°1 au marché n°2/CCM/2009, portant sur la prolongation du délai contrôle et de supervision de quatre (4) mois sans incidence financière.

### 2°) Commission de Passation des Marchés des Secteurs des Infrastructures

#### - DBEC

**Examen** de la lettre n°0040/CPMSI du 29 mars 2012, demandant l'approbation du rapport d'évaluation des offres techniques et financières relatives à la construction de l'école des métiers de Génie Civil à Aleg.

d

**Décision :**

Sur la base des éléments fournis, la CNCMP n'a pas d'objection sur la proposition d'attribution de la Commission de passation des marchés des secteurs des infrastructures de passer le marché de construction de l'école des métiers de génie civile à Aleg avec le groupement d'Entreprises SMCR TP/SEC TP, moins disant qualifié, pour un montant total de trois cent quarante millions six cent quatre vingt onze mille quatre cent dix sept (340.691.417) Ouguiya toutes taxes comprises et un délai de 08 mois.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 12H 10, les jours, mois et an que dessus.*

**Le Président de la CNCMP  
AHMED BABA OULD MOULAYE ZEIN**

**Les Membres**

Mohamed Abdallahi Ould Zeine

Ahmed Salem Ould Bouboutt

Brahim Ould Hamed

Yacoub Ould Haibelty

Ciré Amadou

Raifa Mint Kassim

Abderrahmane Abdoul

